

patrimoine.

patrimoine. **lorient.bzh**
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Histoire générale](#)
4. [De 1945 à nos jours](#)
5. Cité de baraques Jean Le Maux

Cité de baraques Jean Le Maux

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la préoccupation est la reconstruction et le relogement de la population. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, il incombe de trouver des solutions d'hébergement provisoire pour accueillir la population lorientaise. C'est ainsi que vont s'implanter des dizaines de cités de baraquements à partir de 1946, sur des zones peu ou non urbanisées hors périmètre prioritaire de reconstruction, telles l'Eau-Courante, Le Moustoir, le Champ-de-Manœuvre, Le Polygone, Kerjulaude, Soye, Kermélo, Le Mir, Kerforn ou encore Keryado avec notamment les cités de Kerguillette, de la place de La Liberté, de la rue Berthelot, du Manio et la cité Jean Le Maux en bordure de la voie ferrée.

Au 6 décembre 1946, on dénombre environ 1 000 baraques à Lorient. En 1947, 29 cités provisoires sont en place. En 1948, le chiffre de 3 500 baraquements pour environ 15 000

Lorientais est atteint. Il y avait quatre entreprises homologuées par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (le MRU) pour le montage des baraques : Guégan, Busson, Molitor et Le Beux.



De nombreuses baraques de la cité Jean Le Maux sont assemblées par cette dernière. Ce sont des baraques de type Morosini, 10 m x 10 m, soit des logements de 4 pièces. Pour se

faire, Jean Le Beux, menuisier-parquetier et ancien prisonnier de guerre, a transformé en camionnette son 201 Peugeot qu'il possède depuis 1931. L'entreprise assurera la maintenance des baraques durant de nombreuses années.

Les cités sont sommairement aménagées : voirie non stabilisée, sanitaires et lavoirs collectifs (un toilette pour deux baraques, une clef étant attribuée à chaque famille)... L'entretien et la sécurité sont progressivement organisés. Ainsi, à la cité Jean Le Maux, un résidant est employé par la municipalité pour l'entretien des deux lavoirs, successivement mesdames Huel, Gouzien et Le Priol. Les lavoirs sont couverts après les intempéries de 1962 pour un plus grand confort des lavandières.

Les baraques de la cité Jean Le Maux étant toutes en bois, l'incendie représente un risque important. Une réserve d'eau est installée sur le bord de la ligne de chemin de fer afin de parer aux feux de broussailles susceptibles d'être occasionnés par les escarbilles du train Paris-Quimper. Un poste téléphonique, directement relié au centre des pompiers, est également installé dans la cité : il est apposé sur le baraquement de M. Corlay. En outre, une baraque sur deux est dotée d'un extincteur.

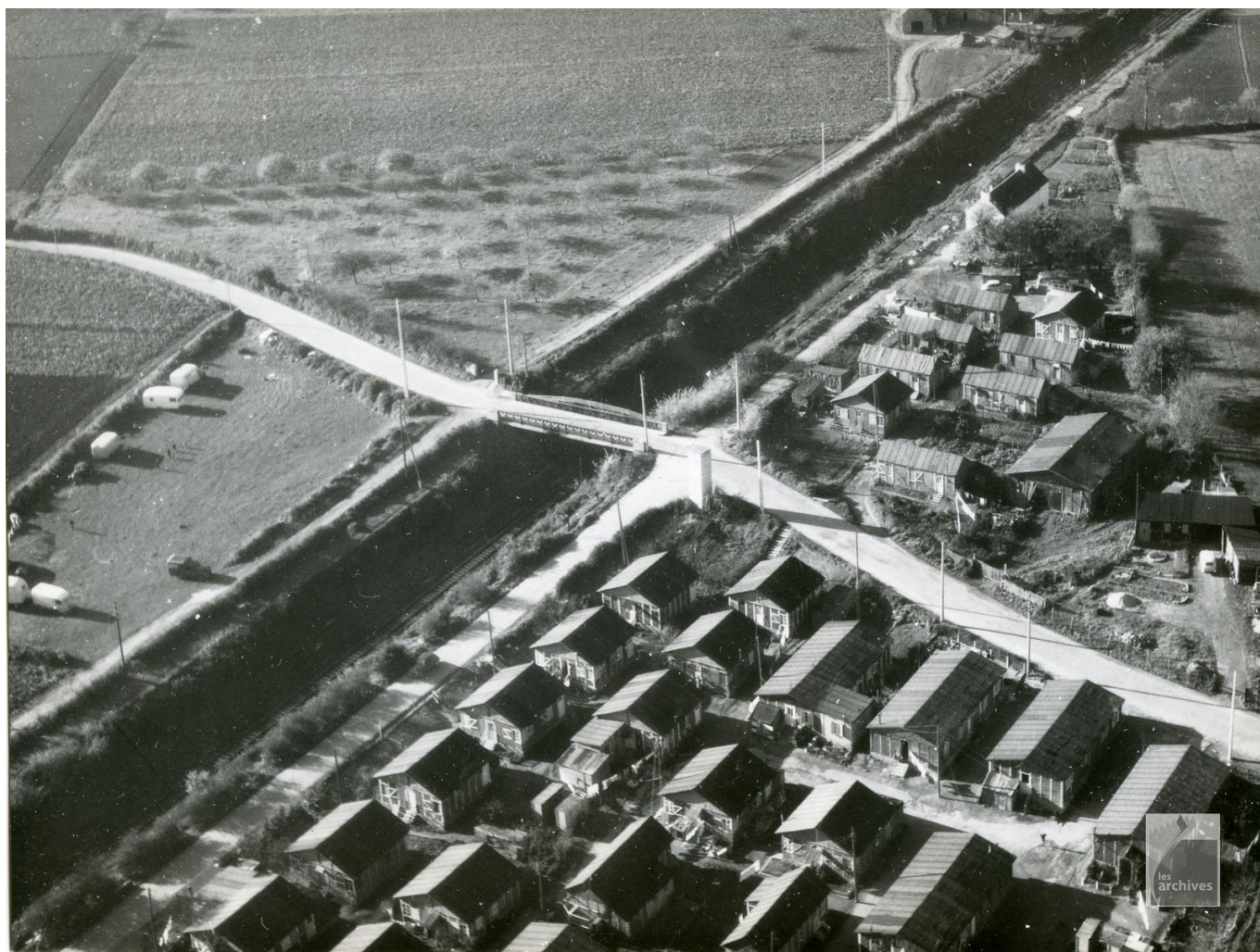
Au mois de mars 1948, des chefs de secteurs et des gardiens de cités sont désignés et les cités sont dénommées. Ainsi la cité longeant la voie ferrée à Keryado est nommée cité Jean le Maux - Kerfichant. Les rues et allées vont également porter des noms : rue Jean Le Maux, rue de la Résistance, rue des Pinsons, rue du Bel Air, rue Entre les Deux Voies, rue Duliscouët prolongée, rue de Ploemeur (déjà existante). Cependant, les noms de rue ne sont pas utilisés par les habitants qui désignent leur lieu d'habitation par le numéro de baraquement et le nom de la cité.

Principalement cité d'habitation de 84 baraquements, on trouve également, à la cité Jean Le Maux, quelques commerces : 2 épiceries (Grenier puis Marrec et Collo) ; 1 Coop (Bigoin puis Bily et ensuite Guyader), 1 café avec un jeu de boules (Poulain puis Le Teuff), 1 café-crêperie (Morlec puis Burel), 1 coiffeur (M. Chabeau), 1 cordonnier (M. Kerhyuel), 1 sage-femme (Mme Jaffré), 1 boucherie (Cloirec), 1 boulangerie (M. Gandin), 1 vendeuse de poisson (Mme le Meillour), 1 couturière (Mme Cattoor)...

En plus des commerçants installés, certains habitants s'improvisent vendeurs. Ainsi, M. Michel fait du porte à porte dans la cité pour vendre du cresson (Une fois ramassé, il le met dans un cageot qu'il pose en équilibre sur sa tête !). Des marchands ambulants proposent également des berniques (au bol), des craquelins... Un rémouleur passe aussi régulièrement, tout comme le marchand de charbon tels Messieurs Le Bouler et Harnay qui ont une charrette à cheval.

Aux baraquements familiaux, s'ajoute une grande baraque affectée au personnel de la société de construction d'agglomération Hénaff. En revanche, il n'existe pas d'équipement public sur le site. La poste et la cantine scolaire par exemple sont installées dans la cité de la place de La Liberté.

Considérant l'importance de la taille de la cité, une demande est faite en 1948 pour qu'elle soit desservie par le tramway. Mais, la ligne ne sera jamais installée. Il existe d'autres moyens pour sortir de la cité, notamment le train dit « train patate » qui ralentit à cause de la pente à hauteur de la cité. Les enfants sautent alors sur la plateforme du dernier wagon et descendent au Perroquet Vert où ils peuvent le tramway. Le petit pont de fer (actuel pont du Plénéno) permet d'aller au centre ville ou encore à l'hôpital Bodélio, par un chemin à travers les champs, via la cité du Mir. Ce chemin permet aussi d'accéder à la cité de Kerform.



En 1962, la cité subit une montée des eaux importante due à une semaine très pluvieuse. Tous les baraquements sont surélevés par un vide sanitaire en pierre permettant au bois de respirer et qui évite alors l'inondation intérieure des habitations. Cette année là, l'eau monte jusqu'aux dernières marches des baraquements les plus proches des lavoirs, situés dans le point le plus bas de la cité. En 1967, une tempête occasionne également des dégâts de toiture.

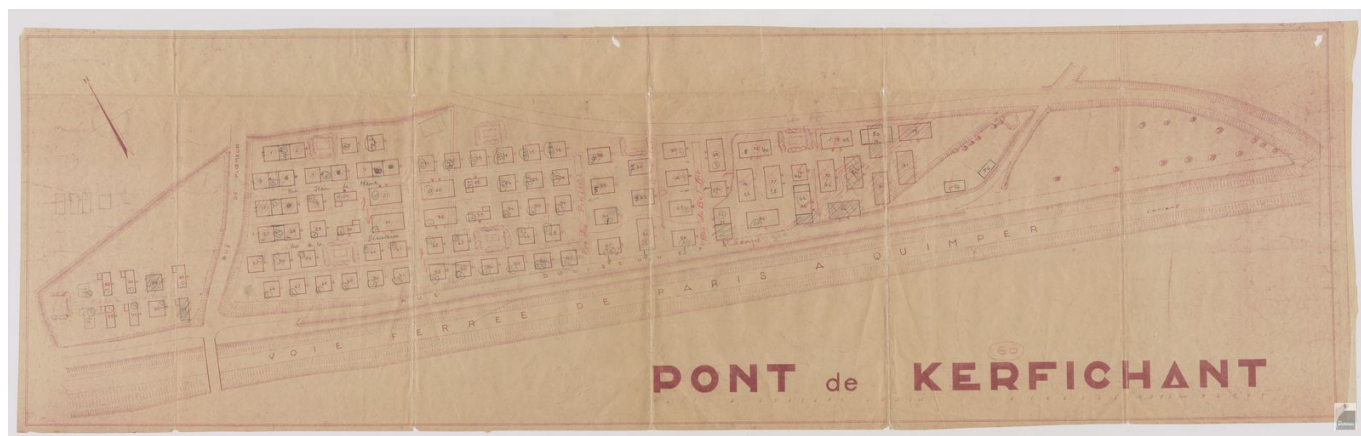
Seule trace actuelle de l'emplacement de la cité : le transformateur qui alimentait la cité. Il est le lieu de rendez-vous des enfants du « bout de la cité » qui partent ensuite jouer dans le champ attenant. Les enfants du « début de la cité » se réunissent quant à eux au niveau du pont de Kerfichant. Les enfants peuvent également s'amuser lors de la venue de cirques

avec ménagerie qui s'installent dans les champs alentours avec l'autorisation du propriétaire terrien. Un cinéma de plein air vient également. Ils prennent l'alimentation électrique nécessaire chez les particuliers qui l'acceptent.

La cité disparaît à la fin des années 1960.

En 2005, un collectif d'anciens habitants se met en place pour collecter des témoignages et transmettre la mémoire de cette tranche de vie qui les a tous particulièrement marqué.

Le 4 février 2009, le rond-point du Plénéno est renommé rond-point de la cité Jean Le Maux.



Dépouillement des registres d'attribution de baraques de 1946 (cote 1T51) : (liste non exhaustive)

- Bonnesmans Pierre, manœuvre, marié - 2 enfants, baraque n°30
- Boulben Joséphine, crêpière, veuve - 3 enfants, baraque n°58
- Le Brazidec Vincent, réformé 100 %, baraque n°56
- Le Bronze Georges, électricien, marié - 2 enfants, baraque n°81
- Brosse François, manœuvre, marié - 3 enfants, baraque n°76
- Bruzulliec Vincent, docker, vit maritalement - 3 enfants, baraque n°16
- Le Bail Lucien, gardien de la paix, marié - 4 enfants, baraque n°34
- Le Beuze Jules, ouvrier à l'arsenal, baraque n°30
- Bourget pierre, commerçant, marié - 2 enfants, baraque n°74
- Charles Léon, électricien à l'arsenal, baraque n°54
- Chéru Albert, piqueur de sel, marié - 3 enfants, baraque n°82
- Corlay Pierre, charpentier, baraque n°43
- Croizer Pierre, manœuvre, marié - 2 enfants, baraque n°9
- Caro Marie, commerçant, veuve - 2 enfants, baraque n°23
- Caudan Marc, secrétaire général F.O., marié - 4 enfants, baraque n°38
- Daniel Albertine, couturière, veuve - 2 enfants, baraque n°48
- Degrez Jeanne, sans emploi, veuve - 4 enfants, baraque n°42
- Derrien Pierre, employé de bureau, marié - 4 enfants, baraque n°71
- Le Douairon Louis, employé entreprise Pachot, marié - 4 enfants, baraque n°53
- Le Foulgoc Marie, sans profession, veuve - 7 enfants, baraque n°84
- Gandin Léon, commerçant, marié - 4 enfants, baraque n°65
- Hagommat Pierre, marin, marié - 3 enfants, baraque n°58
- Horel Yves, ajusteur à l'arsenal, baraque n°64

- L'Hyver Louis, cimentier, marié - 3 enfants - père à charge, baraque n°29
- Maguier Amédée, menuisier DCAN, marié - 8 enfants, baraque n°83
- Mouiche Jean, gardien de la paix, marié, baraque n°36
- Noguès Charles, officier en retraite, marié - 1 enfant, baraque n°38
- Fichon François, chauffeur, marié - 2 enfants, baraque n°78
- Sancéau Albert, électricien, marié - 3 enfants - mère à charge, baraque n°31
- Savary Armand, chauffeur mécanicien, marié - 3 enfants, baraque n°82

Sources :

- Délibérations du Conseil municipal de Lorient (1945-1975) (sous-série 1D)
- Registres des arrêtés municipaux (1968-1972) (sous série 2D)
- Archives relatives aux baraquements (1942-1968) (sous-série 1T)
- Ouvrage : Au petit bonheur des baraques, l'habitat provisoire dans le Lorient d'après guerre, Archives municipales de Lorient, Liv'Éditions 2006
- Recueil : Keryado, Le temps des baraques, cité Jean le Maux - Place de la Liberté, Collectif des baraques de Keryado, 2006



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement, du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

- [Plan du site](#)
 - [Données personnelles](#)
 - [Mentions légales](#)
 - [Contact](#)
-
- [Imprimer](#)
 - [PDF](#)
 - [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)